

Décision

Générale

colonial

Décision n° 67-452-1934 Divers

n° 67-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 juillet 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel de Nadim Ali Kassim et Absyé Warsama, Dactylographes au Gouvernement, est porté à 400 franes pour Nadim Ali Kassim et 150 francs pour Absyé Warsama, à compter du 1er juillet 1934,